

Charte communale pour un développement durable et solidaire

La présente Charte énonce les grands principes que l'équipe municipale s'engage à respecter et à promouvoir dans un travail de partenariat avec tous les services communaux, associations, acteurs locaux et habitants : Participation et Transversalité - Innovation et Subsidiarité - Économie et Pérennité - Responsabilité - Solidarités. Elle est l'aboutissement d'une réflexion et d'un engagement partenarial. Elle constitue un document de référence à caractère permanent. Elle sera déclinée en plans d'actions "Agenda 21" appelés à vivre et à évoluer.

Les enjeux

Au travers de la présente Charte, la Ville de Chilly-Mazarin confirme sa démarche initiée par de nombreuses collectivités au lendemain du Sommet de Rio (1992) et du Protocole de Kyoto (1997) et souhaite participer, à son échelle, aux grands enjeux que sont la réduction de nos émissions polluantes et la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des réserves en eau, la cohésion sociale et les solidarités.

Deux concepts sont inhérents à la notion de développement durable : le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et celui de limites imposées par la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

La ville de Chilly-Mazarin s'est développée à partir des années 1970 avec une augmentation de sa population, nécessitant la création de nombreux équipements et services publics suscitant par ailleurs l'émergence d'un tissu associatif dense et dynamique.

Aujourd'hui, il convient de répondre différemment aux besoins exprimés par les habitants, compte tenu des enjeux environnementaux. Le contexte de crise économique rend d'autant plus indispensable la mutualisation des compétences des différents acteurs locaux au service d'une plus grande équité sociale.



Participation et Transversalité

- Garantir aux habitants l'information leur permettant de s'impliquer.
- Assurer des temps et des lieux de débats.
- Faciliter l'exercice de la démocratie pour tous.

La municipalité s'attache à solliciter les habitants, en amont de la réalisation de projets pour mieux prendre connaissance de leurs attentes, mais également leur proposer de devenir acteurs de la vie locale.



Économie et Pérennité

- Instaurer une politique d'achats publics durables au sein de la collectivité.
- Limiter l'impact de l'activité de la collectivité sur l'environnement en réduisant la consommation d'énergie et d'eau, en limitant le volume des déchets, en favorisant leur recyclage, et en préservant les sols.

En votant une délibération au conseil municipal de mars 2009, la collectivité s'est engagée à mettre en place une politique globale en faveur des achats publics durables et éco-responsables, respectueux de l'environnement et des dimensions sociales.

L'efficacité énergétique est recherchée dans les équipements communaux : lutte contre le gaspillage, utilisation de technologies à basse consommation d'énergie, étude sur la possibilité d'inclure les énergies renouvelables. Sont privilégiés les investissements qui favorisent la réduction des consommations d'énergie, économes en ressources naturelles, et qui contribuent à la pérennité du patrimoine existant.

La municipalité poursuit la promotion du tri sélectif auprès de la population. La réduction du volume des déchets demeure une priorité.



Innovation et Subsidiarité

- Mener des actions de sensibilisation auprès des habitants et des agents communaux.
- Permettre à chacune et à chacun de s'investir dans le développement durable et solidaire.
- Acquérir une culture commune.
- Initier une dynamique de changement des comportements.

La commune anime des actions de sensibilisation auprès de tous les publics sur :

- la préservation de l'environnement : eau, biodiversité, lutte contre le changement climatique, sobriété énergétique, gestion des déchets ;

- l'amélioration des conditions de vie : accès à l'emploi, prévention routière, mobilité, santé ;

- les solidarités locales, nationales et internationales. Des actions sont menées, dans l'esprit de la charte du civisme pour intégrer les notions de droits et devoirs dans la vie collective.



Responsabilité

- Maintenir une offre de logements sur la ville en étant garant d'une mixité urbaine.
- Favoriser l'éco-construction.
- Inciter au respect des critères de performance énergétique.
- Promouvoir des modes de déplacements alternatifs : transports en commun, modes doux (piétons et cyclistes).

La municipalité s'engage, notamment à travers l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, à accompagner l'évolution démographique dans un cadre de vie équilibré entre logements, activités, commerces de proximité, services publics et déplacements.



Solidarités

- Soutenir la solidarité entre les générations, les publics et favoriser le lien social.
- Poursuivre l'accompagnement des plus fragiles.
- Favoriser l'accès à l'emploi sans discrimination.
- Promouvoir l'économie solidaire.
- Faciliter l'autonomie des jeunes.
- Maintenir l'engagement de la ville en matière de coopération décentralisée.

De nombreuses animations favorisant un dialogue interculturel et intergénérationnel sont encouragées sur le territoire. Les manifestations soutenues par la ville prennent en compte le métissage des cultures à travers la musique, la danse, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques.

La municipalité s'attache à poursuivre l'accompagnement des personnes en difficultés en privilégiant l'accès à la formation, à l'emploi et à l'insertion par l'économie.

Le programme de travaux d'accessibilité des équipements publics aux personnes handicapées est poursuivi. L'implication citoyenne des jeunes est recherchée par le biais d'actions diversifiées et adaptées.

Chilly-Mazarin, en association avec la ville de Carlet en Espagne, poursuit, avec volontarisme, une politique de coopération décentralisée avec la ville de Diéma au Mali dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de la santé, de l'eau et du développement économique.